

L'accès au logement social est réglementé, il est impératif de remplir les conditions suivantes :

- être en situation régulière sur le territoire français
- percevoir des revenus imposable n-2* compatibles avec les plafonds de ressources HLM. (indiqué « revenu fiscal de référence » sur votre feuille d'imposition)

* Exemple : pour une demande en 2017, fournir l'avis d'imposition de 2015.

Catégorie	Mode de financement du logement		
	<i>Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI)</i>	<i>Prêt locatif à usage social (PLUS)</i>	<i>Prêt locatif social (PLS)</i>
1 personne	11 067 €	20 123 €	26 160 €
2 personnes (sans personne à charge)	16 125 €	26 872 €	34 934 €
Jeune ménage : couple (époux, Pacs, concubins) sans enfants dont la somme des âges n'excède pas 55 ans	19 390 €	32 316	42 011 €
2 personnes ou personne seule + 2 personnes à charge	21 575 €	39 013 €	50 717 €
2 personnes ou personne seule + 3 personnes à charge	25 243 €	45 895 €	59 664 €
2 personnes ou personne seule + 4 personnes à charge	28 448 €	51 723 €	67 240 €
Par personne supplémentaire	3 173 €	5 769 €	7 500 €

Nous vous conseillons de venir nous rencontrer à l'**Espace Location**,
au 4 rue Paul Bernières 31200 Toulouse
(Métro stations Compans-Caffarelli ou Canal du Midi / Bus Lignes L1 & 70)
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h00.